

Les Informations hebdomadaires

211-213 RUE LAFAYETTE, PARIS-10

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Les travailleurs allemands et la dictature nazie

Dans notre précédent bulletin, nous avons montré comment la dictature nationale-socialiste, portée au pouvoir par la volonté et grâce aux subventions des grands capitalistes, a « mis au pas » la classe ouvrière allemande, condition préalable de la violente entreprise de régression sociale qu'elle a poursuivie.

Aujourd'hui, les propagandistes hitlériens ont changé de ton. Ils s'efforcent — et leurs compères de Moscou avec eux — de se présenter en adversaires du capitalisme et de faire croire que c'est la raison pour laquelle l'Allemagne est combattue par les « ploutocraties » anglaise et française.

Les capitalistes allemands n'ont pas eu à se plaindre du nazisme. Ils ont retrouvé, et au delà, l'argent qu'ils avaient mis dans l'aventure hitlérienne : en 1929, année de grande prospérité, la part des industriels et commerçants dans le revenu total du Reich était de 16,9 % ; en 1937, elle était de 20,5 %.

MAIS LES OUVRIERS ETAIENT ENCADRES POLICIEREMENT ET REDUITS A L'IMPUIS-SANCE !

En 1937, suivant les statistiques nazies, la somme globale de leurs revenus avait tout juste retrouvé son niveau de 1928, bien que le volume de la production eût augmenté de plus d'un quart.

ENCORE S'AGIT-IL LA DU REVENU BRUT.

LE REVENU NET DES OUVRIERS ALLEMANDS EST TOUT AUTRE CHOSE.

Le nazisme a prétendu maintenir à la fois salaires et prix à leur même niveau. C'était même, déclarait-il, sa grande pensée économique et sociale.

Pour les prix, le mensonge est flagrant. Les statistiques officielles du coût de la vie n'ont

enregistré qu'un relèvement assez modeste, mais elles sont absolument démenties par les mercures qui accusent des hausses parfois considérables sur les objets de consommation courante. S'il est un mystère, il est ainsi percé.

Du fait de la hausse des prix, le salaire a perdu de sa valeur réelle. Mais il est aussi mensonger que pour les prix de dire qu'il est demeuré inchangé. Les augmentations d'impôts, les contributions perçues pour le compte des organismes nazis et les collectes prétendues « volontaires » en sont venues à **PRELEVER DE 25 à 30 % DE LA REMUNERATION NOMINALE DES OUVRIERS.**

Le nazisme s'est vanté d'avoir supprimé le chômage, ce qui d'ailleurs n'aurait rien eu d'extraordinaire avec l'intensité de ses préparatifs matériels de guerre. Mais il oublie de dire que par centaines de milliers, les chômeurs ont été, à des conditions lamentables, soumis aux travaux forcés pour des constructions d'ordre militaire : autostrades et fortifications. Il oublie aussi de dire que la liberté de mouvement des travailleurs avait été détruite bien avant la guerre.

Ainsi, la situation matérielle des salariés allemands a été empirée parallèlement à leur situation morale. Les difficultés de ravitaillement du Reich, dont les maîtres « **PREFERAIENT LES CANONS AU BEURRE** », n'ont pas commencé avec les hostilités. Combinées avec l'aviilissement des salaires réels, elles ont provoqué une sous-alimentation des masses populaires, l'accroissement de la mortalité et de la morbidité, l'augmentation des accidents du travail, la décroissance du rendement individuel. Pour combattre celle-ci, les nazis ont voulu recourir à la prolongation de la durée du travail. En vain, dans les houillères, l'an dernier, une augmentation de 12 % des heures n'a produit aucun accroisse-

ment de l'extraction. Est-il surprenant, par suite, que malgré la pression et la terreur policières, les ouvriers opposaient une résistance croissante aux mesures du régime ?

Inutile de dire que la guerre n'a pas amélioré cet état de choses ! **L'un des premiers actes des maîtres de l'Allemagne a été de détruire tout ce qui subsistait encore de la réglementation du travail.** Coup sur coup, en quelques jours, une série d'ordonnances ont levé toute limitation de la durée, toutes règles restreignant l'emploi des femmes et des enfants, tous les congés, tous les paiements d'heures supplémentaires.

Tout cela avait pour but de faire porter sur les ouvriers les charges de la guerre. Cette offensive générale contre les salaires a en partie avorté devant l'attitude des travailleurs. Mais les nazis n'y ont point renoncé : déjà la presse hitlérienne parle avec insistance d'un projet comportant le paiement obligatoire des salaires partie en « Bons d'épargne » sur lesquels l'Etat mettra tout de suite la main.

Et la presse nazie, malgré cette politique de « mise au pas » de la classe ouvrière ne re-

nonce pas pour autant à soutenir que le régime hitlérien est favorable aux travailleurs et hostile au capitalisme, au contraire des « ploutocraties » anglo-françaises qu'elle dénonce dans des diatribes où l'on découvre, du reste sans surprise, tous les lieux communs de la propagande stalinienne. C'est en particulier le cas, pour la France, d'un récent article de la « **Deutsche Bergwerkszeitung** », journal de l'industrie lourde rhénano-westphalienne — un témoignage de poids, n'est-il pas vrai ?

La « **Deutsche-Bergwerkszeitung** » était plus sincère et croyable quand, exprimant la jubilation de ses maîtres pour l'œuvre de Hitler, elle écrivait que « **LE SOCIALISME DU III^e REICH EST EXACTEMENT LE CONTRAIRE DE CE QUE LE MARXISME DESIGNER PAR SOCIALISME** ».

LA VERITE EST LA !

LES STALINIENS ONT NEANMOINS PRIS LE PARTI DU NAZISME CONTRE LA CLASSE OUVRIERE ALLEMANDE. C'EST DONC QU'ILS ONT RESOLU DE N'EPARGNER AUX TRAVAILLEURS LIBRES AUCUNE NAUSEE...

La C. G. T.

Le prochain numéro paraîtra le 2 février

Le Peuple

Organe officiel hebdomadaire de la
Confédération Générale du Travail

Administration : 213, rue Lafayette, PARIS (10^e)

Compte chèque postal : 243-29

TARIF DES ABONNEMENTS

	3 m.	6 m.	1 an
France et colonies	10 »	18 »	30 »
Etranger (accord postal).	26 »	48 »	80 »
Etranger (non accord).	40 »	72 »	120 »

Les abonnements partent du 1^{er} ou du 16 de chaque mois

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je soussigné déclare souscrire un abonnement de _____
à partir du _____ pour la somme de _____
dont je vous envoie le montant. _____
le _____ 19 _____

SIGNATURE :

Nom : _____ Adresse : _____
Ville : _____ Département : _____

